

ASSOCIATION CENTRE SOCIAL FLERS SART
1, Boulevard Albert 1er
59491 VILLENEUVE D'ASCQ

Nos Réf. TL/SM/ND

Tourcoing, le 6 Mars 2025

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024***

Aux membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CENTRE SOCIAL FLERS SART relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

U.I...

.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe concernant :

- Application du principe de continuité d'exploitation

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le rattachement des conventions de subventions à l'exercice social.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

21/...

.../...

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

4./...

.../...

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

STC Audit & Conseil
Commissaire aux comptes

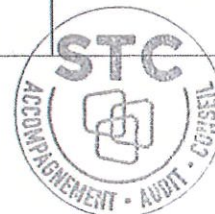
Thibault LAMBIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left, followed by a vertical stroke, and then a horizontal line that tapers to the right.

31/12/2024

Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	13 951	12 736	1 214	3 948
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	13 951	12 736	1 214	3 948
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	356 962	304 702	52 260	74 051
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	356 962	304 702	52 260	74 051	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	495		495	495	
	Prêts					
	Autres	2 310		2 310	2 310	
	TOTAL	2 805		2 805	2 805	
	Total I	373 719	317 438	56 280	80 805	
Actif circulant	Créances ⁽³⁾	Stocks et en cours				
		Créances clients, usagers et comptes rattachés	120 682		120 682	130 883
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	20 478		20 478	11 334
		TOTAL	141 161		141 161	142 217
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		82 418		82 418	158 341	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		1 145		1 145	1 185	
	Total II	224 725		224 725	301 744	
	Frais d'émission des emprunts III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	598 444	317 438	281 006	382 549	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					



31/12/2024

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	176 119	193 968	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-53 186	-17 849	
Situation nette (sous-total)	122 932	176 119	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	18 511	33 103	
Provisions réglementées			
Total I		141 444	209 222
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	1 818	30 271
Total II		1 818	30 271
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	23 731	21 655
Total III		23 731	21 655
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 367	40 872
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	89 625	80 528
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 019		
Total IV		114 012	121 401
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		281 006	382 549
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		



31/12/2024

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	3 657	3 189
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>	3 199	
	Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>	120 911	109 030
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	830 178	826 458
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 485	19 707
	Utilisations des fonds dédiés		4 200
Autres produits	925	8 831	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I		962 357	971 417
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	323 546	278 848
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	33 225	31 033
	Salaires et traitements	482 505	466 982
	Charges sociales	182 709	164 357
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	34 221	38 146
	Dotations aux provisions	2 076	7 081
	Reports en fonds dédiés	891	30 271
Autres charges	2 702	212	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		1 061 878	1 016 932
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-99 521	-45 514



31/12/2024

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 424	2 257
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	2 424	2 257
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		
2. Résultat financier (III-IV)		2 424	2 257
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-97 096	-43 257
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	14 591 29 344	8 437 17 486
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	43 935	25 924
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		43 935	25 924
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		26	516
Total des produits (I + III + V)		1 008 718	999 599
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		1 061 904	1 017 448
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-53 186	-17 849
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			103 518
Prestations en nature		82 168	
Bénévolat		55 271	
Total		137 439	103 518
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			103 518
Mises à disposition gratuite de biens		82 168	
Prestations en nature		55 271	
Personnel bénévole			
Total		137 439	103 518

